Pétition

Pour un fonds d'indemnisation, garanti par le gouvernement du Québec, pour les victimes d'erreurs et/ou de négligences médicales ou leurs proches.

Attendu qu'il y a de plus en plus de victimes de manquements au niveau des actes médicaux et que ce sont des personnes innocentes qui paient de leurs vies ou restent handicapées;

Attendu qu'il revient aux victimes, ou leurs proches de faire la preuve du manquement médical avant d'intenter un long procès pour dommages et intérêts;

Attendu que les coûts des expertises médico-légales sont prohibitifs et que les frais extrajudiciaires ne sont eux que très rarement remboursés ou couverts par les sommes octroyées par les tribunaux;

Attendu que la pauvreté des victimes autorise actuellement les professionnels à ne jamais devoir répondre de leurs actes, manquements ou omissions;

C'est pourquoi, les soussignés résidents de toutes les régions du Québec, demandons à l'assemblée Nationale du Québec de bien vouloir légiférer pour que les victimes d'erreurs médicales soient prises en charge par le biais d'un fonds d'indemnisation universel;

Prénom, Nom (lettres moulées)	Adresse	Signature

Merci de nous retourner la pétition à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Le Fonds D'aide Aux Victimes D'erreurs Médicales (FAVEM)

C.P. 49055 Montréal, (Québec) H1T 3T6

(514) 593-2927

http ://www.favem.org

La présente pétition sera éventuellement déposé/transmise à l'assemblée Nationale du Québec.

S.V.P faire circuler cette pétition dans votre réseau

Nous vous remercions de votre appui